## La Sidra DE LA SEMAINE





LO SIOPO DE LA SEMAINI CHABBAT PARCHAT RÉÉH (AVOT 5)

SAMEDI **12 AOÛT** 2023

25 AV 5783

Moché prévient les Enfants d'Israël de la bénédiction qu'ils recevront s'ils vont dans le chemin de D.ieu et de la malédiction, dans le cas inverse.

Puis il leur adresse le commandement d'ériger le Temple et d'y offrir des sacrifices.

Il indique les punitions qu'encourront les faux prophètes et les pratiques idolâtres.

Les signes pour identifier les animaux et les poissons Cachers sont rappelés ainsi que la liste des oiseaux non Cachers.

Suivent la Mitsva du prélèvement de la dîme et du premier-né animal, celle de la charité, de l'année chabbatique. La Paracha s'achève sur l'évocation des pèlerinages à Jérusalem qui doivent avoir lieu à Pessa'h, Chavouot et Souccot.

## De la Manne à la viande

On peut concevoir la vie comme opérant selon deux modes : le premier consiste en l'immersion dans le spirituel, loin du monde. Il suggère que l'on se trouve dans un état de calme et de sérénité, dans une relative inactivité. Cela est comparable au Chabbat. Et puis entre en jeu le second mode, l'entrée dans le monde et l'implication dans la matérialité : il faut faire face à tous les problèmes qu'ils suscitent, se battre pour les améliorer et créer un environnement supérieur, une société plus entière, un monde meilleur.

Le Chabbat et les jours de la semaine nous donnent un exemple de ce double mode de vie. Un autre exemple nous en est fourni par la prière quotidienne, la récitation du Chema Israël et des autres prières, comparée à l'activité incessante d'un jour besogneux. Ce double processus se trouve illustré dans la Torah. Dans le livre de Devarim, le cinquième livre de la Torah. nous trouvons le Peuple juif campant dans le désert, sur la rive Est du Jourdain, non loin de Jéricho. Ils sont dans la dernière année de leur long séjour dans le désert et leur chef, Moché, qui approche maintenant de l'âge de cent vingt ans, les prépare à entrer en Terre

L'atmosphère dans le vaste cam-

pement du Peuple juif, décrit par nos Sages comme s'étendant sur plus de vingt mille mètres carrés, est extraordinaire. Au centre, se tient le magnifique Sanctuaire, fait d'or, d'argent de bois de cèdre et de tapisseries exquises. Il s'agit du prototype du Temple qui sera plus tard édifié à Jérusalem. Un pilier de nuées les escorte le jour, un pilier de feu la nuit, manifestations de la Présence Divine. Bien souvent, le Peuple se rassemble et écoute les paroles pleines d'inspiration que leur délivre Moché, des paroles qu'il a également consignées dans le livre de Devarim, une forme unique de transcription de la Parole de D.ieu.

Que mange le peuple ? La Manne qui vient des cieux. Chaque matin, à l'exception du Chabbat, la terre aride qui entoure le campement se trouve couverte de cette douce substance qui ressemble à du cristal et que le peuple va ramasser. C'est là leur alimentation. Elle est délicieuse et, en fait, nos Sages nous disent qu'elle prend le goût de ce que l'on désire manger. Consommer la Manne, c'est sentir que l'on participe à une expérience spirituelle. Elle ne possède pas la qualité d'un aliment réel, désirée par des fonctions naturelles. Quand on consomme la Manne, on se sent empli de sainteté.

Cette atmosphère spirituelle qui règne dans le Camp du désert n'est pas destinée à durer éternellement. Le dessein que D.ieu assigne au Peuple juif est de pénétrer dans la Terre d'Israël, de semer et de récolter, d'élever du bétail et des troupeaux et lorsqu'il mangera, ce sera, au moins de temps à autre, animé par un réel « désir ». Il appréciera ce qu'il consomme, non seulement spirituellement mais également physiquement.

Ce changement est symbolisé par le fait que c'est seulement en entrant en Israël que les Juifs vont pouvoir manger de la viande ordinaire. Dans le désert, la viande n'était consommée que comme partie intégrante d'un acte d'offrande dans le Sanctuaire. La Torah comprend un commandement spécifique instruisant le peuple sur le fait de manger « la viande du désir »

quand ils vont entrer en Terre Sainte, incluant les lois de la Che'hita, l'abattage rituel nécessaire pour rendre la viande Cachère.

Notre tâche, en tant que Juifs, ne consiste pas seulement à rester dans l'atmosphère spirituelle du désert ou à se prélasser dans une longue semaine chabbatique, pas plus que de passer toute notre vie immergés dans la prière. Certes, nous avons besoin de ces moments, dans notre histoire en tant que peuple et de nos cycles de vie hebdomadaires et quotidiens. Mais nous devons également être capables de nous lever, d'aller de l'avant et de pénétrer dans le monde du quotidien, de travailler pour l'améliorer. Une partie de ce processus implique que nous jouissions de la vie, appréciant la nourriture et les autres plaisirs, d'une manière remplie de sens.

Et c'est ainsi que nous faisons pénétrer la Divinité et la Sainteté dans le monde pratique, dans les royaumes de notre désir. Les lois de la Torah, comme celles de la Che'hita et de la Cacherout pénètrent nos activités pratiques, matérielles et leur apportent un niveau de sainteté.

Il ne s'agit pas de la sainteté des quarante années du désert avec les piliers de nuées et de feu. Il s'agit de quelque chose de plus. Il s'agit de transformer ce monde, un monde de plaisir et de désir (et parfois de tentation) en une Résidence pour D.ieu. C'est là notre réelle tâche, symbolisée par le passage de la Manne à la viande, la transition du mode spirituel vers celui de la vie pratique et de la réalité.

לזכרון

כ״ק הרה״ג הרה״ח ומקובל רב פעלים לתורה ולמצוות רבים השיב מעון

מוהרייר לוי יצחק נייע שניאורסאהן

זצוקללה״ה נבג״מ זי״ע אשר נאסר והגלה על עבודתו והפצת היהדות ונסתלק בגלות

ביום **כ״ף** לחודש **מנחם אב** שנת **ה׳תש״ד** אביו של כ״ק אדמו״ר



ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 20h 55 Sortie : 22h 06 Bordeaux 20.57
Deauville 21.06
Grenoble 20.32
Lille 20.57

Lyon 20.37
Marseille 20.29
Montpellier 20.36
Nancy 20.39

21.06

Nantes

 Nice
 20.23

 Rouen
 21.02

 Strasbourg
 20.33

 Toulouse
 20.46

A partir du dimanche 6 août 2023 Pose des Téfilines : 5h 15 Heure limite du Chema : 10h 13 Molad : mercredi 16 août à 17h 04 mn et 17 'Halakim Roch 'Hodech Elloul : jeudi 17 et vendredi 18 août 2023